

Le Razacois Bulletin Municipal

Édition Municipale Septembre 2022

Dans le Razacois N°10, je souhaitais de bonnes vacances à ceux qui pouvaient y prétendre. J'espère que cela a été le cas pour le plus grand nombre d'entre vous. La rentrée est là, avec beaucoup d'incertitudes sur les mois à venir. Nous sortons d'une crise sanitaire difficile pour tous, pour tomber dans une crise économique qui engendre une inflation galopante, mettant à mal le budget des familles et celui de notre commune.

Nous devons faire face à une hausse sans précédent :

- -des énergies (chauffages des écoles et des locaux communaux),
- -de l'électricité (éclairage de nuit et locaux municipaux),
- -des carburants (véhicules techniques),
- -des produits alimentaires (cantine scolaire),
- -des matériaux et des prestations (devis valables 15 jours)

Nous sommes tous mobilisés, pour gérer au mieux votre budget communal, poursuivre le maintien de tous nos services, soutenir nos associations, tenir notre programme et nos projets d'investissement. Il est difficile de rester neutre face au monde que l'on nous propose.

La démocratie, ça se respecte, mais quels que soient les gouvernements en place, nous ne devons pas baisser les bras.

Nous devons être intransigeants sur nos acquis sociaux et notamment ceux qui ont permis à nos aînés de vivre dignement. Nos jeunes ne demandent que cela, pensons à eux, ils sont l'avenir! Il nous faut nous mobiliser pour défendre :

- Nos hôpitaux publics et protéger ceux qui y exercent,
- Notre système de santé qui s'écroule et la sécurité sociale,
- Nos retraites,
- Notre pouvoir d'achat donc nos salaires et nos retraites,
- Notre police et notre gendarmerie,
- Nos pompiers, mis lourdement à contribution cet été.

Vaste programme me direz-vous, mais cela ne dépend que de nous.

L'ensemble des conseillers municipaux et du personnel communal reste à votre disposition pour vous apporter les aides qui vous seront utiles s'il y a lieu.

Je souhaite malgré cela, aux familles et aux enfants de nos écoles, une excellente rentrée 2022, sans passe sanitaire.

Le Maire Jean PARVAUD

ÉCLAIRAGE

« Nous informons nos administrés qu'une extinction de l'éclairage public aura lieu de 22h00 à 06h00 à compter du 1er septembre 2022. Par délibération en date du 1er juin 2021, le Conseil municipal avait décidé d'adhérer au programme de lutte contre la pollution lumineuse à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne. En effet, l'éclairage extérieur, public et privé, impacte la biodiversité en ce qu'il peut représenter un obstacle fragmentant les espaces naturels. Notre municipalité souhaite également initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par les élus sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur la sécurité des administrés. De plus, à certaines heures et certains endroits, il ne constitue pas une nécessité absolue. Ainsi, le 28 juin 2022, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres également, que l'éclairage public sera interrompu de 22h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire de la commune. »

FOURNITURES SCOLAIRE

Pour soulager le budget fournitures scolaires des parents, le 24 juin 2022 les 28 futurs collégiens de l'école élémentaire

ont recu chacun une calculatrice Casio FX offerte par le CCAS de Razac-sur-l'Isle. Dès la rentrée de septembre 2022, 30 dictionnaires seront également offerts par le CCAS à l'école Élémentaire. Nous vous souhaitons à toutes et tous.une belle et bonne rentrée scolaire.



TECHNIQUE TRAVAUX

Route de Coursac : un constat d'huissier a été établi pour exiger une réfection de la chaussée.

- <u>Mairie</u> : la réfection de la toiture et de l'écoulement des eaux de pluie, chéneaux fortement détériorés, débutera en octobre.
- <u>La chaussée de la route de Coulounieix</u> a été refaite sur 800 m, ainsi que des reprises jusqu'à la Pierre Panlaire.
- La chaussée de la route de la Coutissie a été refaite également, quasiment sur sa totalité.
- Malgré les travaux de réaménagement prévus de la <u>rue Pasteur</u> en 2023, la chaussée très détériorée a fait l'objet d'une reprise nécessaire pour franchir les mois d'hiver.

Travaux dans les écoles :

Nos enfants et leurs instituteurs ont déserté les lieux cet été pour prendre un repos mérité, mais ces mêmes lieux ont été investis par les agents du service technique et les jeunes volontaires des ateliers d'été, les entreprises, pour apporter des modifications, des peintures et les mises en conformités réglementaires à savoir :

École élémentaire

- -Changement roulettes casier à livres.
- Vérification et changement éclairage.
- Remise en place des rideaux décrochés.
- Création de tableaux lièges classe Mme FERRAUD.
- Création et mise en place de cimaises couloir étage.
- Remplacement interrupteur couloir réfectoire.
- Remise en état des bancs de la cour.
- Réfection peinture des portails.

Travaux effectués par les entreprises :

- Calorifugeage des tuyaux de chauffage des écoles élémentaire et maternelle(économie d'énergie).
- Mise en conformité des installations électriques suite aux contrôles de sécurité antérieurs à l'actuelle Municipalité.
- Nettoyage des vitres de tous les locaux communaux.

École maternelle

- Réfection peinture de deux salles de classe.
- Réfection peinture de deux couloirs.
- Création d'étagère dans le local photocopieur.
- Déplacement étagères dans la salle de sieste.
- Création et pose de support de rangement au dessus des porte-manteaux.
- Déplacements meubles salle Mme MAGNIER.
- Réfection de chevalets de peinture.
- Peinture du banc extérieur.

RADIOTÉLÉPHONIE

Implantation d'un relais de radiotéléphonie à la Coutissie Est Chemin de Fougieroux - Parcelle Ao N°16.

Tous les documents relatifs à cette implantation sont à votre disposition pour consultation à la mairie jusqu'à fin septembre.

Dans la mesure où cette implantation susciterait une désapprobation importante des consultants du dossier, il sera organisé une réunion publique sur le sujet, sachant toutefois que ce projet est qualifié par l'État de « nécessaire au bon fonctionnement des services publics de distribution d'énergie et de télécommunications » et qu'il sera difficile de s'y opposer, si tel devait être le cas.

TAILLE DES HAIES

Taille des haies, élagage des arbres, nettoyage des terrains. L'été est propice aux conflits entre voisins sur le sujet prégnant qu'est la taille des haies en limites séparatives et sur les voies communales d'accès aux habitations. La taille des haies en limites séparatives et le nettoyage de terrains plus ou moins délaissés, relève du domaine privé. Les haies doivent toujours être élaquées et entretenues par le propriétaire ou locataire du terrain sur lequel elles sont implantées. Les conflits doivent être réglés par des médiateurs de justice ou par un dépôt de plainte auprès des tribunaux. Il est rappelé une nouvelle fois que les haies plantées à moins de 2m de la limite séparative privée ou communale ne doivent pas dépasser 2m de hauteur et ne pas déborder chez les voisins ou sur la rue. Il vous est demandé une nouvelle fois de dégager les trottoirs des éventuels débordements au droit de votre propriété. Il y va du respect de la circulation des piétons sur ces endroits réservés à leurs déplacements.

ETAT CIVIL



CRIBIER Charles Désiré
DEMARTEAU Valentine Suzette
VEZINE Gérard Gilbert
CONSTANT Francis
DUBOST Thérèse Jeannine
MENSCH Eugène Alphonse
BISSON Simone Josette
MOSSION René
DESMOND Jean René
DROILLARD Fernande



TENNIS Du 8 au 25 juin s'est tenu le tournoi de tennis du club de Razac-sur-l'Isle et Annesse-et-Beaulieu. Ce fut une grande réussite avec 138 inscrits dont 107 hommes et 31 femmes. Victoire chez les hommes du tenant du titre Jérémy GERAUD, et chez les femmes Eva MATHOT du TC Razac. Encadré par les juges arbitres Fabienne LE GUEN, Joël ARNAUD et l'entraîneur du club Tarek BENTEKHICI, tous les matchs se sont déroulés dans la bonne humeur et la convivialité. Le président Jean-Jacques DAVID tient à remercier tous les bénévoles pour leurs participations et implications durant les 2 semaines et demi de tournoi.À noter, VIDE-GRENIER du tennis le dimanche 11 septembre derrière la salle couverte du club, sur le parc arboré.

Infos et renseignements au 06.60.29.03.17. Page Facebook @razacsurlisletennis





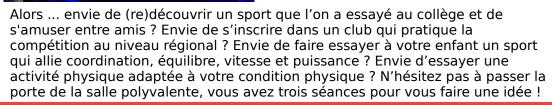


BADMINTON Le Badminton Club Razacois (BCR) est une association loi 1901 qui propose une école de badminton, un créneau encadré pour adultes et des créneaux de jeu libre adulte. L'école de badminton de Razac a obtenu une labellisation officielle (École Française de Badminton) de deux étoiles : deux créneaux permettent d'accueillir les enfants le vendredi de 17h à 18h pour les plus petits et de 18h à 19h30 pour les plus grands. Ces créneaux sont encadrés par Charles D'ALBUNDO (diplômé d'État) pour initier puis perfectionner les apprentissages techniques, tactiques et éducatifs. Selon le niveau et l'autonomie, les plus grands peuvent également profiter des créneaux de jeu libre adulte.

Pour les adultes souhaitant pratiquer une activité physique adaptée à leurs capacités, le BCR a été le précurseur d'un projet « Bad Santé Bien-Être ». Ce créneau novateur à destination des personnes éloignées de la pratique physique est encadré par Charles D'ALBUNDO les jeudis soirs de 18h à 19h30. Les Nouveaux adhérents et les pratiquants loisirs y sont également les bienvenus. Les adultes loisirs et compétiteurs ont également accès à deux créneaux de jeu libre,

Les mardis de 19h à 22h et les vendredis de19h30 à 22h.

Convivialité et bonne humeur sont de rigueur. Des soirées thématiques rythment la saison et nous terminons chaque saison sportive par l'organisation de notre tournoi par équipes qui a fait venir en juillet dernier sur notre commune quelques 300 compétiteurs de toute la France!





GYM L'association GYM'RAZAC (adhérente à la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) organise des cours de gym mixtes en musique encadrés par des animatrices diplômées. Les cours se déroulent à la salle des associations au complexe sportif.

*Gym Séniors (gym douce variée)

les lundis de 9h30 à 10h30, 1 jeudi sur 2 de 9h30 à 10h30 *Gym adultes (cardio, renforcement musculaire, abdos-fessiers, pilates, step, body-sculpt, et bien plus...)

-les mardis et les jeudis de 20h à 21h

Reprise des cours -Séniors : le lundi 5 septembre 2022 de 9h30 à 10h30 -Adultes : le mardi 6 septembre 2022 de 20h à 21h Les 2 premiers cours découverte sont gratuits. Tarif forfaitaire 90 € pour l'ensemble des cours de la saison : environ 120heures de cours dispensées, licence comprise. Pour tous renseignements :

Agnès: 06 68 24 64 98 Claude: 06 70 30 15 83



L'heure de la rentrée va bientôt sonner... et nous sommes ravis de pouvoir toutes et tous vous revoir pour cette nouvelle année de danse! Quelques infos : nouveaux cours de Bollywood cette année! Inscription aux cours de danse le jeudi 8 septembre à partir de 16h30, à la salle de danse de Razac. Reprise des cours le lundi 12 septembre.



JOURNEE DU PATRIMOINE

Cette année, la commune de RAZAC-SUR-L'ISLE participe à la Journée du Patrimoine, le samedi 17 septembre 2022.

Une petite balade commentée de 4 km, circuit accessible à tous (familles, enfants, non sportifs) pour découvrir ou redécouvrir notre commune. Balade clôturée par un moment de convivialité. Venez nombreux, départ salle du foyer rural, place de la mairie.

Renseignements: mairie 05 53 54 60 20



ZEN & DANSE

Rentrée ZEN à Razac !!! Envie de garder le bénéfice vacances ??!! L'association Zen&Danse vous propose une reprise tout en douceur, des cours de Yoga-Pilates le mardi soir, le jeudi midi et Yoga-ball le mercredi soir! Nouveau mercredi 10h-11h!! Cours de Yoga-Kids pour les enfants de 6 à 12 ans, mêlant danse, yoga, gymnastique, équilibre, expression corporelle!! Reprise des cours le 13 septembre.



CLUB ADOS

Les ados de 11 à 17 ans retrouvent peu à peu leur espace rue Eugène Leroy. Stéphanie DUPUY rassemble une dizaine de jeunes chaque jour avec diverses activités proposées. Ateliers « popote », bricolage, rencontre avec nos aînés, sortie piscine, etc.



La nouveauté cet été c'est aussi l'entente avec Annesse-et-Beaulieu. En effet, Claire et Jérémy ont pu venir sur l'espace ados pour que les jeunes, qui partagent aussi le même collège, puissent partager leurs activités. Des sorties en extérieur ont été organisées sur divers sites de Dordogne. Ensemble ils ont pu rencontrer aussi les ados de Coulounieix-Chamiers et Marsac, dans le cadre de la PSJ (PRESTATIONS DE SERVICE JEUNES) avec la CAF signée en mars 2022. De nouveaux temps d'échanges seront organisés toute l'année.

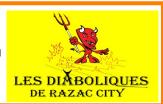


Dès le mois de septembre, une ATEC (Association Temporaire d'Enfants Citoyens) va être créée pour les 11-14 ans et un CVS (conseil de la vie sociale) pour les +14ans. Les jeunes pourront ainsi élaborer des projets, sorties, camps, espaces, jusqu'aux possibilités de financement, demandes de subventions, appel de fonds, etc.



THÉÄTRE

La troupe de théâtre Les Diaboliques a le plaisir de vous annoncer la reprise des répétitions (après les vacances de Toussaint) pour la préparation d'un spectacle au Printemps. Enfants à partir de 11 ans et adultes. Vous souhaitez rejoindre la troupe ? Merci de contacter Nadège au 0684392405 ou par mail nadege-ribayrol@orange.fr



LE MOT DE L'OPPOSITION

Les élus « Unis pour Razac » n'ont pas Souhaité s'exprimer pour le bulletin municipal « le RAZACOIS » n°11

La Mairie est la maison commune.

Nous sommes tous ouverts à votre écoute, vos remargues et idées.

Ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le Samedi de 9h à 12h.

Édition Municipale N°11 septembre 2022 - Directeur de Publication Jean PARVAUD Confection et Impression Mairie de Razac sur l'Isle. Édition Bimensuelle. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE MERCI